L'Écho forestier

FONDS D'AMÉNAGEMENT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

SPBCQ
Syndicat des Producteurs de Bois du Centre-du-Québec

Vol. 17, No 2,
Mai 2013

Le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec
2410, rue de l'Industrie
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5
http://www.centre-du-quebec.upa.qc.ca
Tél.: 819 697-2922
Télécopieur: 819 697-0574

Sommaire

PAGE 1
- Mot du président

PAGE 2 - 3
- Retour sur l'assemblée générale annuelle du Syndicat
- Rapport de la mise en marché

PAGE 4
- Confection de plan d'aménagement forestier
- Rappel : Fonds d'aménagement forestier Durable Pipeline St-Laurent
- Grand ménage du printemps

PAGE 5
- Livraison de sapin-épinette 47 pouces
- Pruche 47 pouces
- Feuillu dur et tremble
- Contingent supplémentaire
- Visa de mise en marché
- Résineux 93 pouces (Arbec) et 8 pieds (Domtar)
- Résineux 8 pieds (Belle-Ripe)
- Contingents 2013-2014

PAGE 6-16
- Liste des prix et spécifications

MOT DU PRÉSIDENT

Enfin sortis du bois !

Productrices, Producteurs, Mesdames et Messieurs,
Il me fait plaisir au nom des administrateurs, des employés et en mon nom personnel de vous souhaiter la bienvenue à cette 46e assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec. C'est le moment pour votre conseil d'administration de vous faire un résumé des principales activités de votre syndicat durant l'année 2012, d'écouter vos commentaires et vos suggestions afin de faire progresser votre organisation syndicale pour qu'elle puisse desservir encore mieux l'ensemble des propriétaires forestiers du Centre-du-Québec.

On sent que la reprise est là, chancelante et fragile, mais elle semble résister aux humeurs de l'économie. Les usines de sciage recommencent à acheter du bois avec des prix à la hausse et la demande pour les volumes est au rendez-vous. Le marché du feuillu destiné pour les pâtes et papiers va bien et permet une hausse des prix provisoires depuis quelques années. Le marché du panneau OSB a, quant à lui, repris un degré d'activités très encourageant. Pour ce qui est du bois résineux destiné aux pâtes et papiers (4 pieds), les marchés sont toujours incertains. Les prix sont difficiles à maintenir pour les producteurs et nous devons compétitionner avec les autres fournisseurs de matière ligneuse.

Malgré cela, je suis fier de vous présenter nos états financiers qui démontrent un excédent des revenus au niveau très intéressant. Il est clair que ce résultat provient du travail constant de notre personnel ainsi que des administrateurs lors de la restructuration que nous avons effectuée en 2007. Les producteurs ont aussi une part de responsabilité dans la santé financière du syndicat car ils ont fait confiance aux administrateurs et acceptés leur recommandation. La recherche de nouveaux marchés, la constance et le suivi de nos inventaires et nos contingents de même que les bonnes relations avec nos partenaires d'affaires nous ont permis d'atteindre ces objectifs.

Devons-nous crier victoire? Sommes-nous sur la bonne voie? Je l'espère. En obtenant de la Ministre des Ressources naturelles, Madame Martine Ouellet, l'assurance que le principe de résidualité sera respecté, les producteurs peuvent espérer que les usines achèteront prioritairement leur bois de la forêt privée, avant de se tourner vers la forêt publique. L'adoption récente de la loi 7, devrait nous aider à atteindre cet objectif. Rappelons que la forêt privée du Québec ne représente que 15 % des approvisionnements de l'industrie alors que sa capacité est de 27 %!

Comme vous le savez, le SPBCQ possède également le privilège d'offrir aux propriétaires un accès à des services d'aide en aménagement forestier. Vous avez sûrement constaté que les coupures que nous avons subies, depuis le Rendez-Vous en 2011, ont et auront des conséquences sur les activités dans nos boisés. Cela va nous obliger à être de plus en plus créatifs, si nous voulons continuer à maintenir les niveaux d'activités sur nos lots et à obtenir une juste valeur pour le bois que nous coupons.

Au niveau fiscalité, la Ministre a démontré son intérêt pour la bonification du programme de remboursement des taxes foncières, Programme qui n'avait pas été revu depuis 1997. Aucun changement n'a encore été fait mais nous l'espérons pour janvier 2014.

Je souhaite à tous une excellente année 2013. Que la joie, la prospérité et la santé soient au rendez-vous afin que vous puissiez profiter pleinement de la vie et de l'air pur de nos forêts en coupant votre bois.

ADRESSE DE RETOUR :
Syndicat des producteurs
de bois Centre-du-Québec
2410, rue de l'Industrie
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4R5

POSTES CANADA
CANADA POST
Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
40036425

La publication est rendue possible grâce à la participation du Fonds d'aménagement

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT

Conseil d'administration du Syndicat

Le 23 avril dernier, lors de l'Assemblée générale annuelle du Syndicat, deux postes d'administrateurs étaient en élection. Nous félicitons monsieur Yvon Boisvert pour sa réélection et souhaitons la bienvenue à monsieur Pierre Sévégny pour son arrivée au sein du conseil d'administration du Syndicat. Les deux administrateurs ont été élus sans opposition.

Nous tenons, par le fait même, à remercier monsieur Louis-Michel Larocque pour son implication au sein du Syndicat durant toutes ces années.

Suite au départ de monsieur Larocque, la composition du conseil exécutif du Syndicat a été modifiée. Celui-ci est maintenant composé de messieurs Marcel Boilard, président, Guy Roussel, vice-président et Gilles Marchand, 3e membre de l'exécutif.

Au niveau des finances de votre Syndicat, nous avons un surplus de 148 083 $ pour l'année 2012, et ce, principalement au niveau de la mise en marché du bois. En 2011, le surplus du Syndicat avait été de 87 551 $.

Le tableau ci-dessous montre les administrateurs qui représentent chacun des secteurs.

Secteur	Siège	Nom de l'administrateur	Date fin de mandat	Comité
1	5	Guy Roussel	2014	Vice-président Comité de transport Négociation résineux Représentant à l'UPA
	4	Pierre Sévégny	2015	Comité de restructuration
2	3	Richard Dubé	2014	Table sur les VHR Négociation résineux (subtitut)
3	1	Gilles Marchand	2015	3e membre de l'exécutif Contingent et mise en marché Tables agro-forestières (Arthabaska et Bécancour)
	2	Yvon Boisvert	2015	Comité de transport Négociation feuillus (subtitut)
Tous les secteurs	6	Marcel Boilard	2015	Président Négociation feuillus Contingent et mise en marché Représentant à la FPFQ

RAPPORT DE LA MISE EN MARCHÉ

Volume de bois livré par groupe d'essence (2005-2012)

Groupe d'essences		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Sapin-épinette (m^3a)	Pâte (1)	43 632	47 220	59 317	66 330	49 332	25 838	74 751	82 799
	Sciage (2)	113 071	95 493	68 985	39 061	50 477	31 026	23 787	38 369
Autres résineux (m^3a)	Pâte (1)	11 288	11 943	10 708	19 184	23 256	12 683	14 442	23 771
	Sciage (2)	46 318	46 299	19 578	19 943	22 165	27 968	9 573	16 281
Total résineux (m^3a)		**214 309**	**200 955**	**158 588**	**144 518**	**145 230**	**97 515**	**122 553**	**161 220**
Bois-franc (m^3a)	Pâte (1)	15 486	15 631	30 731	20 295	29 753	28 815	23 491	37 809
	Sciage (2)	4 367	2 564	1 621	543	620	1 086	453	1 133
Peuplier (m^3a)	Pâte (1)	22 556	25 449	39 956	39 658	41 974	48 546	37 097	54 077
	Sciage (2)	7 893	6 785	4 177	466	75	1 128	291	1 660
Total feuillus (m^3a)		**50 302**	**50 429**	**76 485**	**60 962**	**72 422**	**79 575**	**61 332**	**94 679**
TOTAL (m^3a)		**264 611**	**251 384**	**235 073**	**205 480**	**217 652**	**177 090**	**183 885**	**255 899**
Volume de bois à pâte		**92 962**	**100 243**	**140 712**	**145 467**	**144 315**	**115 882**	**149 781**	**198 456**
Volume de bois à sciage		**171 649**	**151 141**	**94 361**	**60 013**	**73 337**	**61 208**	**34 104**	**57 443**

(1) On entend par le mot « pâte » tous les volumes de bois destinés aux usines de pâtes et papiers, de panneaux ainsi qu'aux copeaux.

(2) On entend par le mot « sciage » tous les volumes de bois destinés aux usines de sciag

Historique des livraisons de bois de trituration par groupe d'essences (1997-2012)

Volume de bois de sciage et de déroulage par groupe d'essences (1997-2012)

Volume total livré résineux et feuillus (1997-2012)

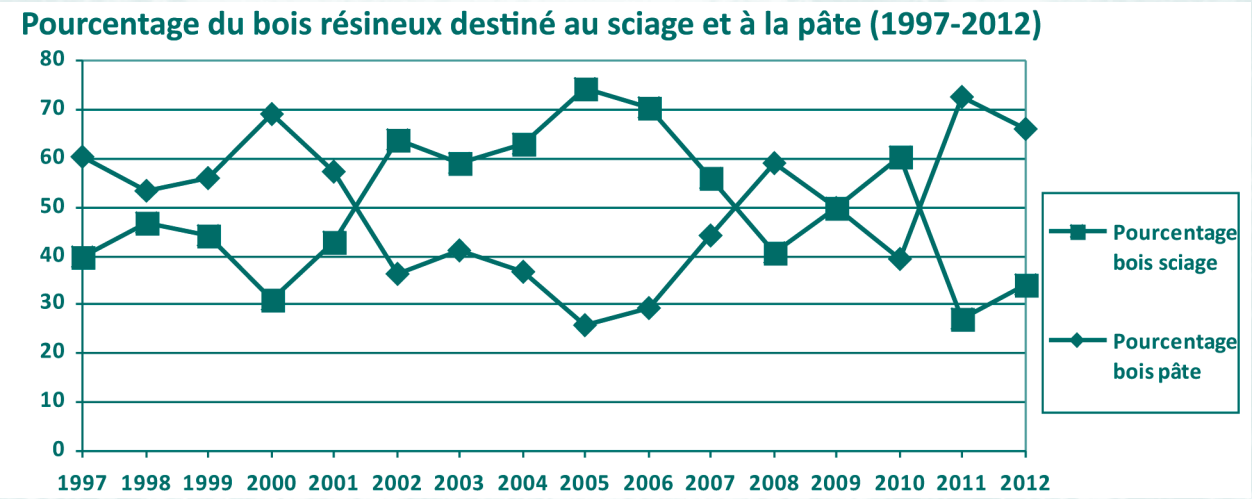

CONFECTION DE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Suite à plusieurs questions que nous avons reçues au Syndicat, nous désirons informer l'ensemble des producteurs que même si les plans d'aménagement ne sont plus financés par un programme gouvernemental d'aide à la mise en valeur des forêts privées, notre personnel, à votre demande, peut vous confectionner un plan d'aménagement forestier.

Les producteurs intéressés par ce service doivent communiquer avec Mathieu Roberge au bureau du Syndicat, au poste 243.

RAPPEL : FONDS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE PIPELINE ST-LAURENT

Au cours des dernières années, la Fédération des producteurs forestiers du Québec a convenu, avec la compagnie Ultramar, une entente de compensation environnementale pour la perte de couvert forestier occasionnée par le passage du pipeline Saint-Laurent sur des propriétés privées. Le nouveau Fonds d'aménagement forestier durable Pipeline Saint-Laurent permettra aux propriétaires forestiers touchés par le passage du pipeline de bénéficier d'un soutien financier pour aménager leurs boisés. La somme accordée sera déterminée en fonction de la longueur du pipeline présent sur la portion boisée et de la nature des travaux d'aménagement forestiers qui y seront réalisés. Ainsi, chaque propriétaire concerné pourrait recevoir un maximum de 15,00 $ par mètre linéaire de pipeline sur cinq ans. Cette somme sera versée pour rembourser la réalisation de travaux sylvicoles reconnus. Les propriétaires forestiers touchés par ce fonds ont reçu une lettre explicative de leur situation.

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

Étant donné les coûts importants reliés à la publication du journal l'Écho forestier, nous demandons aux personnes qui le reçoivent en plusieurs copies de nous appeler afin d'effectuer les modifications nécessaires. De plus, si vous recevez ce journal et que vous n'êtes pas impliqué dans le secteur forestier et ne désirez plus le recevoir, veuillez également communiquer avec madame Karine Dessureault au 819-697-2922, poste 221.

Nous vous remercions de votre collaboration.

LIVRAISON DE SAPIN-ÉPINETTE 47 POUCES

Depuis plusieurs mois, les livraisons de sapin-épinette 47 pouces à l'usine Kruger Wayagamack sont revenues à la normale. Les inventaires et les autorisations de coupe déjà donnés (visas) suivent les livraisons envisagées pour les prochains mois. Il reste encore des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et l'été. Les producteurs intéressés à produire du bois doivent communiquer avec le Syndicat, le plus rapidement possible.

PRUCHE 47 POUCES

Les livraisons de pruche en 47 pouces ont augmenté depuis le mois de mars dernier, ce qui entraîne qu'au moment d'écrire ces lignes, les livraisons se déroulent très bien et nous avons un manque d'inventaires. Il reste donc encore plusieurs visas de mise en marché disponibles pour le printemps et pour l'été. Les producteurs intéressés à produire de la pruche doivent communiquer avec le Syndicat dès que possible.

FEUILLU DUR ET TREMBLE

Les livraisons chez Domtar à Windsor se font à un rythme normal. Les inventaires de bois sont pratiquement nuls. Au niveau de la compagnie Arbec, les livraisons sont plus importantes que prévues. Les inventaires sont livrés au fur et à mesure, autant pour le feuillu dur que pour le tremble, il reste toujours des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et pour l'été. Si vous êtes intéressés à produire de ces essences, communiquez avec nous le plus rapidement possible.

CONTINGENT SUPPLÉMENTAIRE

Les producteurs prévoyant produire plus de bois que le contingent reçu doivent appeler au Syndicat, dans les plus brefs délais, pour faire une demande de contingent supplémentaire. Il reste encore du contingent disponible pour plusieurs essences.

VISA DE MISE EN MARCHÉ

N'oubliez pas qu'avant de produire votre bois, vous devez obligatoirement communiquer avec le Syndicat afin de demander votre visa de mise en marché (autorisation de coupe et réservation de livraison).

RÉSINEUX 93 POUCES (ARBEC) ET 8 PIEDS (DOMTAR)

Concernant le résineux livré à Domtar, malgré que nos cédules soient peu élevées, les inventaires sont livrés au fur et à mesure. Pour ce qui est d'Arbec, nous avons convenu d'une entente avec la compagnie au cours des dernières semaines pour la livraison d'un volume de résineux beaucoup plus important. Les livraisons depuis janvier ont donc permis de ramener les inventaires à un niveau presque nul. Il reste donc toujours des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et pour l'été. Les producteurs intéressés à produire du bois doivent communiquer avec le Syndicat le plus rapidement possible.

RÉSINEUX 8 PIEDS (BELLE-RIPE)

Depuis le 1er mars 2013, les livraisons de résineux qualité trituration sont arrêtées à l'usine Belle-Ripe de Princeville. Les inventaires dans la cour à cette usine sont élevés. Pour le moment, il n'y a aucune date de reprise des livraisons de prévue.

CONTINGENTS 2013-2014

Au début du mois de juin prochain, les producteurs ayant reçu un paiement de bois de la part du Syndicat au cours des dernières années recevront leur formulaire de contingents 2013-2014. Les producteurs qui désirent couper du bois durant la période du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014 **doivent compléter le formulaire et le retourner au Syndicat avant le 1er juillet prochain accompagné des documents exigés**, soit les comptes de taxes des propriétés que vous possédez et /ou droit de coupe accompagné du compte de taxes de la propriété.

Les producteurs qui n'auront pas reçu leur formulaire de contingents 2013-2014 **au 15 juin 2013** et qui désirent produire du bois doivent communiquer avec le Syndicat au poste 221, avant le 1er juillet 2013 pour en obtenir un.